

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

L'entité sioniste occupe illégalement les territoires palestiniens

L'Algérie se félicite de l'avis consultatif de la CIJ

P11/3



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Seize postulants ont déposé leurs dossiers

P3

 PANNE MONDIALE DES SERVICES DE MICROSOFT

**L'aéroport d'Alger
indemne**



MARCHÉ DES ASSURANCES

**Une croissance de 4% enregistrée
au 1er trimestre 2024**

CACI

«L'exportation est un défi majeur»

Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Hocine Zaoui, a rassuré, jeudi à Alger, à l'occasion d'une journée de sensibilisation sur l'exportation, quant à la capacité des exportations algériennes à atteindre le seuil de 30 milliards de dollars en 2030 au regard des grandes potentialités de l'Algérie. "Il reste de la responsabilité des opérateurs économiques d'adhérer aux normes d'exportation, comme le respect des spécifications du produit" destiné à l'exportation en termes de qualité, d'emballage et de compétitivité sur les marchés étrangers, a-t-il précisé.

Pour sa part, le directeur de la coopération extérieure et du partenariat au niveau de la CACI, Kamel Khefache, a déclaré que les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie étaient, depuis plusieurs années, d'environ deux milliards de dollars mais après l'élaboration d'une stratégie nationale de promotion des exportations et le lancement de plusieurs mesures visant à encourager les opérateurs économiques à exporter, les exportations hors hydrocarbures ont connu un bond significatif, en atteignant près de sept milliards de dollars, avec l'ambition d'atteindre un volume de 30 milliards de dollars d'exportation dans les six prochaines années.

Selon lui, «porter le volume des exportations hors hydrocarbures à trente milliards de dollars est un défi qui peut être atteint grâce à la présence de plusieurs facteurs, comme la disponibilité d'un climat des affaires qui encourage les investisseurs locaux et étrangers à se diversifier dans les secteurs industriels et production et services agricoles.

Il a appelé les opérateurs économiques à exploiter les opportunités disponibles pour se positionner sur les marchés étrangers, notamment grâce aux facilités accordées par les pouvoirs publics pour les accompagner et les encourager, notamment celles accordées dans le cadre du fonds spécial de promotion des exportations liées à la contribution aux coûts d'exportation, en plus des facilités fiscales et douanières. M.Khefache a, en outre, estimé que «l'exportation constitue un défi majeur». «L'Algérie, après avoir été parmi les grands pays importateurs d'un certain nombre de produits tels que les matériaux de construction comme le ciment et la céramique mais aussi les denrées alimentaires, est aujourd'hui devenue l'un des grands pays exportateurs. Un acquis qu'il faut préserver tout en travaillant à exporter d'autres produits», a-t-il dit.

R.N

PANNE MONDIALE DES SERVICES DE MICROSOFT

L'aéroport d'Alger indemne

L'établissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger a assuré que ses opérations ne sont pas touchées et les systèmes informatiques sont restés pleinement opérationnels et sécurisés. Il a ajouté que les vols départs de la journée du 19 juillet 2024 se sont déroulés dans de bonnes conditions, sauf pour le sous-traitant Swissport qui a connu des perturbations.

La panne à grande échelle qui a touché, vendredi, nombre d'aéroports et autres entreprises au niveau mondial n'a pas du tout affecté l'aéroport d'Alger. En effet, la direction de cette importante infrastructure aéroportuaire s'est empressée, vendredi, de rassurer passagers et partenaires sur l'absence de toute incidence de la panne gigantesque des services de Microsoft sur ses opérations. «Suite à une panne informatique mondiale dans le système Microsoft et l'anti-virus CrowdStrike, aujourd'hui 19 juillet, des perturbations majeures ont été enregistrées dans le secteur du transport aérien. L'aéroport international d'Alger rassure ses passagers et partenaires que, malgré la panne récente mondiale affectant les services de Microsoft, nos opérations n'ont pas été touchées. Nos systèmes informatiques restent pleinement opérationnels et sécurisés», a indiqué un communiqué de l'établissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger. La même source a expliqué que «les vols départs de la journée du 19 juillet 2024 se sont déroulés dans de bonnes conditions, sauf pour le sous-traitant Swissport qui a connu des perturbations, d'où le traitement manuel des vols des deux compagnies Transavia et Vueling». L'aéroport d'Alger «travaille en étroite collaboration avec tous ses partenaires pour suivre l'évolution de cette situation à l'échelle mondiale», a-t-on rassuré, précisant que «les équipes techniques sur place mettent en œuvre tous les moyens pour minimiser les éventuels impacts sur les opérations aéroportuaires et assurer la continuité des services essentiels».

En milieu de matinée de vendredi, presque tous les pays semblaient concernés par cet incident technique qui a affecté plusieurs aéroports, dont ceux de Paris, Berlin, Sidney, Hong Kong, Delhi, Singapour, Prague et Amsterdam.

MARCHÉ DES ASSURANCES

Une croissance de 4% enregistrée au 1er trimestre 2024

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a généré au 1er trimestre 2024 un chiffre d'affaires de 48,4 milliards de dinars, soit une augmentation de 4% sur un an, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 39,6 milliards de dinars à fin mars 2024 (+0,7% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 5,2 milliards DA (-7,2%), détaille le même bilan.

L'assurance automobile qui se taille 54% du total de la production des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2024 un chiffre d'affaires de près de 21,4 milliards de dinars, soit une progression de 8,2% com-



Schiphol. Les aéroports espagnols ont été, quant à eux, tous affectés, ainsi que les compagnies aériennes Air France, Ryanair et Transavia. En outre, les principales compagnies aériennes américaines, dont Delta, United et American Airlines, ont pour leur part, cloué au sol tous leurs vols, «quelle que soit la destination», en raison d'un problème de communication, selon la Federal Aviation Administration.

En France, Transavia a été contrainte d'annuler près de 40 vols en raison de la panne informatique mondiale, a annoncé la compagnie à bas coûts du groupe Air France-KLM. «Transavia France confirme qu'en raison d'une panne informatique mondiale affectant notamment plusieurs compagnies aériennes et aéroports dans le monde, ses opérations sont perturbées. Des retards et annulations sont à

prévoir», a précisé l'entreprise sur son site internet, en faisant partie de 38 liaisons annulées. Ces suppressions de vols interviennent en pleine période estivale, quand les Boeing 737 et Airbus A320 de la compagnie sont pleins. Sur la base de quelque 180 places par appareil, plus de 7.000 personnes pourraient être affectées par les conséquences de la panne. «Les passagers concernés pourront bénéficier d'un remboursement ou d'un report de vol», a promis Transavia France, en demandant «aux clients concernés par une annulation de ne pas se rendre à l'aéroport. Le service client les contactera une fois l'incident résolu», a assuré la même source, précisant que «les vols déjà en cours ne sont pas affectés» et «la sécurité des vols n'est pas remise en cause». En raison de la panne, «il n'est pas possible (...) de réserver un vol, de se connecter à Mon

Transavia et de s'enregistrer», selon la compagnie. Cette panne informatique géante qui a touché de nombreux secteurs à travers le monde est liée à une «mise à jour défectueuse» d'une solution informatique du groupe américain de cybersécurité CrowdStrike, a expliqué, à la presse, un porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mehmet Ata. L'Américain CrowdStrike aurait communiqué «une solution de contournement» du problème aux entreprises touchées, qui ne font état d'«aucun signe de cyberattaques». Dans un message intitulé «Dégradation du service», Microsoft indique que les utilisateurs «peuvent être dans l'incapacité d'accéder à diverses applications et services Microsoft 365». Microsoft a assuré rester «mobilisé pour gérer cet événement avec la plus haute priorité et en urgence».

Ali.C

parativement à la même période de l'exercice 2023, selon le même organisme. Cette tendance est le résultat de l'entrée en portefeuille de nouvelles affaires, conséquence de l'octroi d'agréement d'importation en 2023 au profit de plusieurs concessionnaires dont certains ont commencé effectivement la commercialisation.

Les réalisations de la branche agricole affichent durant le premier trimestre 2024, un gain de 97,8 millions de dinars, soit un taux de progression de 21,5% par rapport à la même période de l'exercice 2023, cumulant ainsi près de 553,5 millions de dinars en chiffre d'affaires. Cette tendance est tirée, essentiellement, par la Production végétale qui évolue de 126% et détient 27,7% des réalisations de la branche, explique la même source. Quant à l'assurance Takaful,

un secteur qui enregistre une croissance à trois chiffres (265%), elle a généré un chiffre d'affaires de 104,3 millions de dinars, dont 64,4 millions de dinars générés par la branche Takaful général et 39,8 millions de dinars par celle du Takaful familial. Dans le domaine de la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) cumule une production en affaires internationales de 3,3 milliards de dinars, soit une augmentation de 140%, comparativement à la même période de 2023.

S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils affichent, au titre du premier trimestre 2024, une hausse de 14,3% en montant, et de 12,3% en nombre, totalisant, ainsi 428.887 dossiers pour un montant de 20,8 milliards de dinars. Concernant les sinistres restants à payer, ils sont évalués à 108,1 milliards de dinars (+7,4), avec

1.659.891 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA. La note de conjoncture du Conseil a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,5% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 29,9 milliards de dinars, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 9,3 milliards de dinars de chiffre d'affaires, se taillent 23,4% de ces parts. Les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés détiennent une part de 32,8% du total de la production de cette activité, cumulant ainsi au premier trimestre 2024, un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dinars, réalisé essentiellement par l'assurance Maladie soit 83,8%, selon le bilan.

R.N

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Seize postulants ont déposé leurs dossiers

L'opération de dépôt des dossiers de déclaration de candidature pour la Présidentielle du 7 septembre a pris fin jeudi à minuit, alors l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a entamé, immédiatement, le traitement des formulaires de souscription déposés à son niveau.

En effet, les postulants à la candidature ont défilé tout au long de la journée de jeudi, munis de leurs formulaires de souscription des signatures individuelles, au siège de l'ANIE au Palais des nations (Alger) où ils ont été accueillis par le président de l'Autorité, M. Mohamed Charfi, avant de déposer leurs dossiers de déclaration de candidature à la Présidentielle. Il s'agit des prétendants à la candidature M. Abdelmajid Tebboune, M. Abdelaali Hassani Cherif (Mouvement de la société pour la paix-MSP), M. Youcef Aouchiche (Front des forces socialistes-FFS), M. Tarek Zeghdoud (parti du Rassemblement algérien-RA), M. Chaabi Salem et M. El Abadi Belabbas.

Ont déposé également les dossiers de déclaration de leur candidature, Mme Zoubida Assoul, M. Abdelhakim Hamadi, M. Raouf Aïb, M. Belkacem Sahli (Groupe stabilité et réforme), M. Ahmed Gouraya (Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté), M. Bouamrioune Slimane, Mme Saïda Neghza, M. Kamel Hebbal, M. Amar Chekar et M. Hichem Baba Ahmed.

L'Autorité nationale indépendante des élections avait rappelé que "la déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé", et ce, "conformément aux dispositions de l'article 87 de la Constitution et des articles 249, 250, 251 et 253 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral".

"La déclaration de candidature doit comporter les nom, prénom, émargement, profession et adresse



de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant les pièces contenues dans les articles susmentionnés", a précisé l'ANIE. Conformément à la loi organique relative au régime électoral, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200).

L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la

Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. L'ANIE transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de 7 jours, à partir de la date de

transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédent la date du scrutin, selon la loi organique. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant la date du scrutin. APS

DROITS LÉGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN

L'Algérie se félicite de l'avis consultatif de la CIJ

L'Algérie s'est félicitée vivement de l'avis consultatif émis par la Cour internationale de justice (CIJ) qui rend justice au peuple palestinien en reconnaissant ses droits légitimes inaliénables, assurant poursuivre ses efforts au Conseil de sécurité pour consacrer les droits de ce peuple vaillant, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "L'Algérie se félicite vivement de l'avis consultatif émis par la Cour internationale de justice qui rend justice au peuple palestinien en reconnaissant ses droits légitimes inaliénables et imprescriptibles au recouvrement de ses territoires spoliés par l'occupation de peuplement israélien", lit-on dans le communiqué. Cette étape historique vient "appeler à la Communauté internationale que l'essence-même du conflit israélo-palestinien réside dans les politiques expansionnistes de l'occupation qui reposent sur l'annexion par la force des territoires palestiniens, la construction de colonies sans aucune limite ni restriction et la consécration du fait accompli en toute impunité", ajoute la même source. Cette étape révèle aussi que "l'objectif derrière ces violations systématiques est de faire capter le projet national palestinien et d'éliminer la solution à deux Etats, consacrée et entérinée par la légalité internationale depuis plus de sept décennies". "L'Algérie, qui salue hautement cette victoire de la Justice internationale pour le peuple palestinien, assure poursuivre ses efforts au Conseil de sécurité pour consacrer les droits de ce peuple vaillant, mettre fin à l'agression israélienne qu'il subit, notamment dans la bande de Ghaza, et lui permettre d'établir son Etat indépendant et souverain avec El Qods pour capitale, comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien et condition sine qua non pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans tout le Moyen-Orient", conclut le communiqué.

GHANA

Nadir Larbaoui à la Réunion semestrielle UA-CER-Mécanismes régionaux

Représentant le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu hier au Ghana pour participer à la 6e Réunion semestrielle entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux, prévus dans la capitale Accra, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Représentant le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend samedi 20 juillet en République du Ghana pour participer à la 6e Réunion semestrielle entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux, dont les travaux se tiendront dans la capitale Accra", lit-on dans le communiqué. "Cette réunion de haut niveau sera consacrée au renforcement de la coordination et de la coopération entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux dans différents domaines en vue d'appuyer les efforts de maintien de la paix et de la sécurité et d'accélérer la cadence du développement et de l'intégration économique au niveau continental", conclut le communiqué. R.N

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE)

Arrêté fixant les modalités de couverture médiatique des candidats

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public un arrêté fixant les modalités et procédures d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle du 7 septembre prochain. L'arrêté concerne "tous les médias audiovisuels publics et privés de droit algérien, disposant d'une autorisation légale, de même que les autres médias audiovisuels privés, dont les programmes sont diffusés légalement en Algérie, y compris l'activité audiovisuelle via internet". L'arrêté fixe également les modalités de couverture médiatique des candidats à la Présidentielle par la presse écrite et la presse électronique, ainsi que l'annonce des candidatures via les réseaux sociaux. En vertu de cet arrêté, les médias audiovisuels "s'engagent à assurer un accès équitable à tous les candidats à la Présidentielle", à la faveur notamment d'une "expression directe et exclusive, dans le cadre des missions de service public, via les médias audiovisuels publics, de manière équitable et égale en ce qui concerne la plage et les créneaux horaires, et l'ordre des interventions", sa-

chant que "la répartition des plages horaires de l'expression directe aux candidats est assurée par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA)". Le même texte, impose, également, aux médias audiovisuels d'assurer, aux candidats ou à leurs représentants, une participation équitable aux émissions programmées. Les médias, sont également, tenus, d'après le même texte, de garantir "une couverture médiatique équitable des activités des candidats durant la campagne électorale". En outre, les médias concernés s'engagent à couvrir avec, équité et objectivité, la campagne électorale de tous les candidats à l'élection présidentielle, et doivent, de même, garantir le droit de réponse dans les délais impartis conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi relative à la presse écrite et électronique, et l'article 38 de la loi relative à l'activité audiovisuelle". Lors de leur couverture des activités des candidats pendant la campagne électorale, les médias sont appelés à "respecter une

série de règles relatives aux principes de crédibilité et d'impartialité en interrogeant les candidats sur leurs éventuelles contradictions et leur demandant des précisions concernant leurs programmes. Il est également impératif de vérifier la véracité des informations relayées, et qui pourraient influencer le choix des électeurs, afin d'éviter la diffusion d'infox, d'après l'arrêté de l'ANIE. Il convient également de "s'interdire tout traitement préférentiel envers tout candidat participant à l'élection" et de "veiller à ce que les journalistes et les techniciens qui en dépendent, les militants de l'un des partis participant à l'élection et ceux qui soutiennent un candidat ou ont un lien avec un quelconque candidat, s'abstiennent de couvrir la campagne électorale". La décision exige en outre de "veiller à ce que la reprise des extraits des communiqués et des déclarations de candidats ou de leurs représentants, ne déforme ni sens général ni la signification initiale du document". Ces règles incluent également - selon le même arrêté - "le respect de la vie privée et de la dignité des personnes, l'observa-

tion du principe de la présomption d'innocence et l'abstention, pendant la couverture de la campagne électorale, de transmettre toute annonce ou déclaration contenant des propos ou des images de nature à inciter à la haine, à la discrimination, à la violence ou à jeter le discrédit sur les institutions de l'Etat". Il s'agit également de la nécessité de "respecter la période de silence électoral de trois (3) jours précédant le jour du scrutin, durant laquelle tous les médias ne sont autorisés qu'à couvrir les aspects organisationnels de l'élection, sensibiliser et informer les citoyens sur les modalités de vote et l'enjeu du scrutin, contribuer à la promotion du sens civique, respecter le principe d'interdiction de l'utilisation de tout moyen publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de campagne électorale", ne pas publier ou diffuser des sondages d'opinion relatifs aux intentions de vote des électeurs et les cotes de popularité des candidats à moins de 72 heures au niveau national et 5 jours pour la communauté nationale établie à l'étranger, avant la date du scrutin". APS

ASSURANCE
AGRICOLE

La CNMA organise des journées de sensibilisation contre la DNC bovine

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation de journées de sensibilisation, de vulgarisation et de prévention contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) bovine, initiative inscrite dans le cadre de son "engagement en faveur des éleveurs bovins à travers le pays". Ces journées s'étendent sur toutes les wilayas touchées par le virus, mobilisant ses 71 caisses régionales et plus de 570 bureaux locaux à travers le pays, précise la même source, relevant qu'en tant qu'assureur-conseil de proximité, la CNMA joue "un rôle clé" dans la campagne de prévention contre cette maladie virale qui affecte les bovins sans se transmettre à l'homme.

La dermatose nodulaire contagieuse bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins. Elle est transmise principalement par les insectes piqueurs, et se manifeste par de la fièvre et des nodules de tailles variées sur la peau des animaux, a rappelé la même source. A ce titre, la CNMA informe mettre à la disposition des éleveurs, "des experts vétérinaires pour les accompagner avec une gamme complète de mesures préventives, de conseils et de recommandations à suivre rigoureusement". Dans cette optique, la CNMA recommande aux éleveurs de "consulter immédiatement les experts vétérinaires de la CNMA, en cas de suspicion de DNC", détaillant que ces derniers organiseront des prospections dans les étables et écuries pour détecter les signes de la maladie. "Cette surveillance proactive est essentielle pour contenir et éradiquer l'infection", est-il souligné.

La CNMA a également informé "fournir aux éleveurs, à titre gratuit, des combinaisons, des pulvérisateurs, des insecticides et des produits désinfectants pour combattre les insectes vecteurs de la maladie". Elle a, en outre, recommandé, "l'application stricte des mesures d'interdiction de déplacements des animaux depuis les exploitations infectées, ainsi que la désinfection des locaux et des outils utilisés". Dans le même volet de prévention, l'assureur agricole relève qu'en complément des mesures de désinfection, "l'isolement des bêtes infectées est crucial pour éviter la propagation du virus". "Les éleveurs sont encouragés à limiter les déplacements de leurs animaux, particulièrement dans les zones à risque élevé de transmission", a-t-on conseillé.

Réaffirmant son rôle de "partenaire privilégié" des éleveurs bovins et offrant un soutien constant et des solutions pratiques pour combattre toutes les maladies, la CNMA souligne que ces journées de sensibilisation et les mesures préventives mises en place témoignent de son engagement "à protéger la santé animale et à assurer la durabilité des exploitations agricoles à travers le pays".

R.E

AGRICULTURE

Des micro-entreprises pour consolider la sécurité alimentaire

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural prépare, en coordination avec le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la tenue début octobre prochain d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en place pour la création de micro-entreprises agricoles au Nord et dans les Hauts plateaux, notamment au niveau du barrage vert.

La restructuration du secteur agricole se poursuit. Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé jeudi à Guelma le lancement prochainement de la création de micro-entreprises agricoles au Nord, dans les Hauts plateaux et au niveau du barrage vert. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya de Guelma, il a indiqué que la création de ces entreprises vient dans le sillage des nouvelles orientations du secteur agricole et en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données au cours de la dernière réunion du Conseil des ministres, en vue de créer plus d'emplois et de richesses et de concrétiser la sécurité alimentaire. Il a souligné que son secteur prépare, en coordination avec le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la tenue début octobre prochain d'une rencontre nationale avec la participation des jeunes universitaires et porteurs de projets dans le but de cerner et d'identifier les moyens à mettre en place pour la création de micro-entreprises agricoles au Nord et dans les Hauts plateaux, notamment au niveau du barrage vert.

Le ministre a rappelé à ce propos que son secteur travaille actuellement avec des start-up s'intéressant aux techniques d'irrigation et de surveillance, soulignant que son département veille à accorder davantage de facilités et d'accompagnement aux jeunes dans ce domaine pour exploiter les solutions innovantes des porteurs de projets dans le développement de l'agriculture dans le pays.

Le 7 avril dernier, le président Tebboune a

ordonné, lors d'une réunion du Conseil des ministres, l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la réhabilitation du Barrage vert. Il a, en outre, ordonné la création d'entreprises de jeunes dans le domaine du reboisement, de l'irrigation, de l'entretien et du suivi de l'exploitation, selon la même source. Il a également joint à l'inclure les régions de dunes, sites touchés par le phénomène de l'avancée des sables, dans la généralisation des arbres du barrage vert. Fin octobre 2023, le chef de l'Etat avait donné, à partir de Djelfa où il

est en visite, le coup d'envoi du projet de relance du barrage vert, qui a vocation à



créer de la richesse dans de vastes régions du pays grâce à ses dimensions environnementales et économiques nouvelles. Le projet de relance du barrage vert vise à porter sa superficie de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dans les zones steppiques à travers 13 wilayas, 183 communes et 1.200 localités. Une superficie d'un million d'hectares sera reboisée par différentes espèces d'arbres, notamment fruitiers, qui ont une grande valeur économique et résistent mieux au climat steppique. La concrétisation du projet de barrage vert dans le cadre de la nouvelle approche est assurée par les conservations des forêts, les directions des services agricoles des wilayas concernées et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Les travaux s'étaleront sur sept ans.

D'autre part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, le 24 mai dernier lors de son Intervention devant la Commission de l'Agriculture et du développement rural du Conseil de la nation sur "le cadre juridique des fermes pilotes et des coopératives agricoles et leur rôle dans la nouvelle orientation agricole", la restructuration du Groupe de valorisation des produits agricoles (GVAPRO) en Entreprise publique économique par ac-

tions chargée du développement des cultures stratégiques, notamment les légumineuses, les graines oléagineuses dont le tournesol, et les arbres résistants tels que l'arganier et le pistachier, en sus de la multiplication des semences.

Au total, 174 unités de production agricole, d'une superficie globale de plus de 114.000 hectares de terres cultivables, ont été rattachées à l'entreprise, avec la création de quatre sociétés en charge de quatre filières. L'EPE-SPA SODESEC sera responsable de la filière des légumineuses, qui s'est vue attribuer une superficie de plus de 38.500 hectares pour la culture de légumineuses telles que les lentilles et les pois chiches, tandis que l'EPE-SPA SODEOL sera chargée de la filière des graines oléagineuses, à laquelle il est attribuée une superficie de plus de 33.300 hectares pour la culture de plantes oléifères, y compris la production de graines de tournesol. La branche des arbres résistants sera mise en charge par l'entreprise L'EPE-SPA SODEAR, qui a dédié une superficie de 2.925 hectares à la plantation d'arganiers et 1.400 hectares aux pistachiers, tout en confiant à la société L'EPE-SPA SODESEM la branche d'intensification des semences sur une superficie de 21.000 hectares.

S.A.K

INCENDIE DE LA STATION DE DESSALEMENT DE BENI SAF

Le ministère de l'Energie ouvre une enquête

Le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi 17 juillet dans un communiqué, l'ouverture d'une enquête urgente par les instances sécuritaires compétentes afin de déterminer les causes de l'incendie survenu, mardi 16 juillet, à la station de dessalement de l'eau de mer "Chatt El Hilal" à Beni Saf (Aïn Témouchent). Selon le ministère, un incendie s'est déclaré dans cette station, dont la capacité de production est de

200.000 m3/jour, en date du mardi 16 juillet 2024, ayant touché les cellules électriques de la station, entraînant l'activation des systèmes de sécurité qui ont complètement arrêté le fonctionnement de la station". Grâce à l'intervention rapide et professionnelle des équipes de la protection civile, des agents de sécurité et de sûreté au niveau de la station, seulement 15 minutes après le déclenchement de l'incendie, la situation a été immédiatement maîtrisée,

l'incendie a été complètement éteint au niveau des cellules électriques, sans toucher d'autres sections de la station, évitant ainsi des dommages plus importants voire une catastrophe, a ajouté la même source.

Ainsi, une cellule de crise et de suivi a été mise en place au niveau de la station afin de prendre les mesures nécessaires en mobilisant toutes les ressources humaines et matérielles, notamment les techni-

cien spécialisés de Sonatrach et d'Algerian Energy Company (AEC), en vue de remettre en service la station et d'assurer la continuité du service public de l'eau, ce qui sera fait "dans les prochaines heures". Selon le communiqué du ministère, "une enquête urgente a été ouverte par les instances sécuritaires compétentes pour déterminer les circonstances de cet incendie".

R.E



BATNA

Accord pour la création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ



L'accord vient d'être donné pour la création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ et l'élargissement du périmètre de classement du site archéologique de "Tobna" à Barika dans la wilaya de Batna, apprend-on mercredi des services de la direction locale de la culture et des arts.

Les deux dossiers de création du secteur sauvegardé de la vieille "dechra" de Menaâ dans la commune éponyme et d'élargissement du périmètre de classement du site archéologique de "Tobna" dans la commune de Barika ont été approuvés dernièrement lors de leur examen par la Commission nationale

des biens culturels au cours de sa session extraordinaire tenue au palais de la culture Moufdi Zakaria d'Alger et présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a précisé à l'APS le chargé de gestion du secteur au niveau local, Abderrazak Bensalem.

Les services compétents de la direction de la culture et des arts ont entamé le travail pour lever certaines réserves techniques minimes constatées par la commission concernant les sites objets de ces deux mesures importantes de sauvegarde, a ajouté la même source.

La vieille "dechra" de Menaâ encore habitée représente un modèle vivant de l'architecture

locale aux racines historiques lointaines et caractérisée par des constructions bâties minutieusement en pierres avec un système d'aération assurant fraîcheur en été et chaleur en hiver.

Le site archéologique de "Tobna" situé à quatre km au Sud-Est de la ville de Barika à 460 mètres d'altitude est limité au Nord par l'oued Barika, au Sud par oued Bitam sur la route vers la ville de Biskra et la commune de M'doukal.

Sur ce site qui s'étend sur 273 hectares, seulement quelques vestiges sont encore visibles de cette cité qui fut l'une des plus grandes sur l'antique route Kaïrouan- Sijilmasa.

BLIDA

Lancement du chantier d'une nouvelle gare ferroviaire mitoyenne à la gare routière

Le chantier de réalisation d'une nouvelle gare ferroviaire a été lancé à proximité de la gare routière multimodale du chef lieu de wilaya de Blida dans le but de faciliter les déplacements des voyageurs affluent vers cette station assurant plusieurs lignes de transport vers diverses destinations de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale des transports.

Les travaux ont été lancés à proximité de la gare routière multimodale située à la cité "Ramou", accueillant quotidiennement près de 60.000 passagers, a indiqué le directeur du secteur, Haouas Mohammed Benkara.

Il a ajouté que la mise en service future de ce projet est dotée d'un "rôle extrême" dans le renforcement des prestations fournies par cette gare routière, qui assure des lignes de transport vers toutes les wilayas du pays, mais aussi vers les gares ferroviaires de la wilaya assurant 23 dessertes quotidiennes Alger-Blida, en plus de quatre (4) dessertes Oran-Alger, via Blida". A cela s'ajoute l'ouverture dernièrement d'une nouvelle ligne Blida-Reghaia.

Cette nouvelle station ferroviaire, prévue à la réception dans quatre(4) mois, s'ajoutera à la station de Guerouaou (Est), dont les travaux sont en voie d'achèvement, en plus des gares ferroviaires de Boufarik, Beni Merad, Blida, Chiffa, Mouzaïa et El-Affroun, selon le même responsable. M. Haouas a, par ailleurs, fait part de l'entame de la réception des demandes relatives à l'obtention des autorisations de transport exceptionnelles affectées à la wilaya, au nombre de 150, destinées notamment à combler le déficit enregistré sur les axes menant vers les nouveaux pôles urbains.

TÉBESSA

Inscription de 8 opérations pour le secteur des ressources en eau

Huit opérations inscrites au budget complémentaire de la wilaya de Tébessa de l'exercice 2024 au profit du secteur des ressources en eau seront lancées "dans les plus proches délais", a indiqué jeudi le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Abdellah Boudhiba.

M. Boudhiba a précisé en marge des travaux de la seconde session ordinaire de cette assemblée qu'après des délibérations, il a été décidé d'octroyer d'importantes enveloppes financières pour huit opérations de développement du secteur des ressources en eau portant sur l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de plusieurs communes.

Il s'agit notamment du fonçage, de l'équipement et du raccordement au réseau d'électricité d'un forage dans la commune d'Ain Zerga, de la réalisation d'un château d'eau de 200 m3 dans la commune frontalière d'El Meridj, d'un autre de 100 m3 pour la commune d'Our Ali et de l'acquisition d'un camion-citerne pour la commune de Safsaf El Ouesra, selon la même source.

Au volet assainissement, il s'agira de la rénovation et de l'extension des réseaux des cités Houari Boumediene de la commune de Bir El Ater, d'Ain Ghrab dans la commune de Stah Guettiss, d'El Kara et du PK 16 dans la commune d'El Kouif ainsi que du réseau de la cité El Matar et du réseau principal près la cité 150 logements de la commune de Negrine, a indiqué le même élu.

BISKRA

Production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales

Les services agricoles de la wilaya de Biskra prévoient une production supérieure à un million de quintaux de céréales au terme de l'actuelle saison agricole 2023-2024, a indiqué jeudi le directeur du secteur, Lahbib Bousri.

Cette récolte devra être obtenue sur une superficie emblavée de plus de 32.000 hectares, selon le même responsable qui a prévu la collecte de plus de 500.000 quintaux de blé dur, 200.000 quintaux de blé tendre et 200.000 quintaux d'orge et d'avoine.

Reposant pour l'essentiel sur l'irrigation par les eaux souterraines, les superficies céréalières de la wilaya devront avoir un rendement moyen à l'hectare supérieur à 40 quintaux, a-t-il déclaré, relevant un intérêt croissant des agriculteurs pour cette filière, notamment dans les régions de Zeribet El Oued et Aïn Naga à l'Est de Biskra et sur les périphéries d'Ouméche, Lioua et Loutaya à l'Ouest et au Nord de la wilaya.

La campagne de moisson-battage et de collecte mobilise tous les moyens nécessaires et est étroitement suivie par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture, l'Office national interprofessionnel des céréales, la Coopérative des céréales et légumes secs et l'Institut national de protection des végétaux, a ajouté la même source.

SIDI BEL ABBES

Réception de plusieurs projets pour renforcer l'alimentation en eau potable

Differentes projets devant améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) et augmenter les capacités de stockage ont été réceptionnés dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'Hydraulique.



Les projets réceptionnés dernièrement portent sur le soutien à l'opération de distribution de l'eau potable et l'augmentation du ratio de ce produit vital à Haï Sahra, au chef lieu de wilaya, ainsi que le renouvellement du réseau de distribution à travers les cités "Adda Boudjelal", "Sakia Hamra", "Bab Daya", "El Badr", "Sidi Djilali ancien" et "Sidi Amar" au niveau de la ville. Le projet de réalisation du transfert de l'eau vers les zones du nord de la wilaya a été également réceptionné, selon la même source, qui a signalé que

l'opération a porté sur la réalisation d'un réservoir d'eau de 500 m3 à Mehadjid, dans la commune de Tilmouni, outre un réservoir d'eau de 500 m3 également dans la commune de Mostefa Benbrahim, et ce afin de renforcer l'opération de distribution à Haï 900 logements AADL. Des équipements ont aussi été acquis dans le cadre de l'alimentation des centres d'habitat du Nord-est avec un système de transfert d'eau potable du barrage du Chorfa, concernant les zones de Zerouala, Louza, Boudjehba El Bordj, Oued Mebtouh, Zalifa, Zaouia

et Mehadjid. S'agissant des projets en cours de réalisation, la même source a révélé qu'il s'agit de l'étude d'un plan global d'alimentation en eau potable pour la wilaya de Sidi Bel Abbès, dont le taux de réalisation a atteint 75 pour cent, outre la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20.000 mètres cubes dans la commune de Sidi Lahcen, dont le taux d'avancement a atteint 65 pour cent. Des travaux de réhabilitation du réseau de distribution de l'eau sont en cours dans la daïra de Telagh, Haï Guitna, dans la

commune de Mezaouer, des travaux de réalisation du réseau d'AEP dans la zone industrielle de Sidi Bel Abbès, des travaux de réhabilitation des réseaux de distribution des communes de Sidi Bel Abbès, Sidi Lahcen, Belarbi, Tessaïla, Mostefa Benbrahim, Benachiba, Sidi Brahim et Sidi Hamadouche. Par ailleurs, les travaux d'une autre tranche du transfert de l'eau vers les zones nord de la wilaya de Sidi Bel Abbès sont également en cours, en plus de la réalisation d'un réservoir de 1000m3 au douar Gouassem (commune de Belarbi), indique-t-on.

MÉDÉA

Extension du service d'hémodialyse de Chahbounia

Les travaux d'extension du service d'hémodialyse de la localité de Chahbounia, au sud de Médéa, ont été lancés récemment dans le but d'augmenter les capacités de traitement de cette structure sanitaire et assurer une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux issus des communes de la daïra de Chahbounia, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la santé. L'extension du service d'hémodialyse permettra de porter la capacité de traitement de la structure de 11 à 64 patients, avec des séances de dialyse de trois jours par semaine et une moyenne quotidienne de 4 à 5 heures par séance, a fait savoir le directeur de

la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Les aménagements qui seront effectués vont créer de nouveaux espaces pour l'accueil et la prise en charge des malades, a-t-il ajouté, précisant que l'équipement de ce service sera renforcé pour être en mesure de prendre en charge le nombre de patients cibles.

Equipé actuellement de huit générateurs d'hémodialyse et d'une station de traitement d'eau, le service d'hémodialyse de Chahbounia va bénéficier de dix autres générateurs et d'une station de traitement d'eau, a-t-il expliqué.

Cette extension évitera aux insuffisants rénaux des communes de Chahbounia, Bouaïche et Boughe-

zoul (daïra de Chahbounia) de faire le déplacement vers l'hôpital de Ksar-El-Boukhari, soit une distance de dizaines de kilomètres, pour effectuer des séances de dialyse, a relevé le DSP.

Plusieurs services d'hémodialyse situés dans différents établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa ont été dotés de stations de traitement d'eau et de générateurs d'hémodialyse, à la faveur d'un projet de modernisation et d'équipement des structures de santé spécialisées, a rappelé M. Sadok. Le projet a touché les services d'hémodialyse des hôpitaux de Médéa, Ksar-El-Boukhari, Ain-Bouïf, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, a-t-il conclu.

FOOT/TRANSFERTS

Le Belge Thomas Meunier rejoint Lille

Le défenseur international belge Thomas Meunier, a signé un contrat de deux ans en faveur de Lille (France), a annoncé le club nordiste vendredi. L'arrière droit international (66 sélections, 8 buts), âgé de 32 ans, était libre après avoir rompu son contrat avec le club turc de Trabzonspor.

"Nous sommes très heureux d'annoncer la signature de Thomas Meunier. Thomas a démontré une détermination très forte et une grande envie de rejoindre notre club et notre projet et nous en sommes très fiers", écrit le président du Losc Olivier Létang sur le site officiel du club.

Meunier avait porté les couleurs du PSG de 2016 à 2020, en provenance du Club Bruges. Il avait ensuite rejoint le Borussia Dortmund puis Trabzonspor lors du dernier mercato hivernal.

R.S

FOOT / DANEMARK

Kasper Hjulmand quitte son poste de sélectionneur

Le sélectionneur du Danemark, Kasper Hjulmand, a démissionné de son poste après la défaite de son équipe en huitième de finale de l'Euro face à l'Allemagne, a annoncé vendredi la fédération danoise de football.

"Ce fut un honneur et un privilège incroyables de pouvoir entraîner notre équipe nationale pendant quatre ans", a dit Hjulmand, cité dans le communiqué de la fédération.

"Alors que s'annonce la Coupe du monde dans deux ans, je me rends compte qu'il serait préférable pour l'équipe d'avoir un nouveau visage et de nouvelles idées pour écrire un nouveau chapitre de cette fantastique équipe", a-t-il ajouté. Le Danemark a été sorti par l'Allemagne (0-2) à l'Euro après une qualification in extremis pour les huitièmes de finale avec seulement deux buts marqués et trois matchs nuls en phase de poule.

Hjulmand avait mené le Danemark en demi-finale de l'Euro 2021, sorti par l'Angleterre avant une Coupe du monde au Qatar décevante, achevée dès le premier tour en dépit d'un groupe jugé abordable.

L'intérim à la tête de la sélection danoise va être assuré jusqu'à la fin de l'année par le sélectionneur adjoint Morten Wieghorst.

R.S

BOLIVIE

Oscar Villegas nouveau sélectionneur

Oscar Villegas a été nommé vendredi nouveau sélectionneur de l'équipe de Bolivie de football, après l'éviction du Brésilien Antonio Carlos Zago au lendemain de la Copa America qui s'est achevée dimanche dernier par la victoire de l'Argentine, a annoncé le président de la Fédération bolivienne de football. Zago avait été démis de ses fonctions jeudi après moins d'un an passé à la tête de la sélection et une Copa America catastrophique où les Boliviens ont terminé derniers du groupe C avec trois défaites en trois matches, dix buts encaissés et un seul marqué. Son successeur, Villegas, est âgé de 54 ans et a été l'entraîneur des clubs boliviens de Bolívar et Always Ready. Il étreignera ses nouvelles fonctions à l'occasion des deux prochains matches des qualifications zone Amsud pour le Mondial 2026, contre le Vénézuela, le 5 septembre à La Paz, puis contre le Chili le 10 septembre à Santiago du Chili. Après six journées, la Bolivie est neuvième et avant-dernière du groupe Amsud, dont les six premiers sont qualifiés pour la Coupe du monde, et le septième pour un barrage intercontinental.

R.S

FOOT/ SERIE A ITALIENNE

Fabregas confirmé comme entraîneur de Côme jusqu'en 2028

Le technicien espagnol Cesc Fabregas a été confirmé comme entraîneur de Côme jusqu'en 2028, a indiqué vendredi le club promu en Serie A italienne de football au terme de la saison 2023-2024.



L'ancien international de la "Roja", avec qui il a remporté le Mondial en 2010, s'engage pour "un contrat de quatre ans", a précisé Como 1907 dans un communiqué.

Fabregas (37 ans) faisait déjà partie du staff du club, en a été l'entraîneur principal par intérim pendant quelques rencontres en 2023, avant d'être assistant de Osian Roberts pour valider la montée de Côme dans l'élite du football italien après 21 ans d'absence. Il n'avait pas pu devenir, après son passage en intérim, entraîneur principal officiel, ne possédant pas l'ensemble des diplômes requis par l'UEFA.

L'Espagnol avait aussi été en charge de l'équipe espoirs du club lombard, où il a terminé sa carrière de joueur l'an dernier après une carrière passée en majorité à Arsenal, Barcelone et Chelsea.

Côme, qui a annoncé jeudi la signature de l'ancien gardien international espagnol Pepe Reina, débutera la nouvelle saison à domicile contre la Juventus de Turin.

L'AC Milan recrute l'Espagnol Alvaro Morata
L'AC Milan a annoncé vendredi le recrutement du champion d'Europe espagnol, Alvaro Morata, en provenance de l'Atlético Madrid, pour un contrat de quatre

ans. Morata, âgé de 31 ans, a été recruté jusqu'au 30 juin 2028, avec une option de prolongation d'un an, afin de pallier le départ du Français Olivier Giroud au Los Angeles FC. Selon des médias italiens, l'AC Milan aurait racheté la clause de libération de Morata à l'Atlético pour un montant de 13 millions d'euros et verserait au joueur un salaire annuel d'environ 4,5 millions d'euros. Le capitaine de la Roja a disputé tous les matches à l'Euro, mais n'a inscrit qu'un but, lors de la victoire 3-0 contre la Croatie. Il en a toutefois marqué 36 en 80 sélections. Le natif de Madrid, formé au Real, retrouvera la Serie A ita-

lienne après y avoir effectué deux passages sous les couleurs de la Juventus (2014-16 et 2020-22), qui lui ont permis de remporter deux championnats (2015, 2016) et trois Coupes d'Italie (2015, 2016, 2021). Alvaro Morata a également remporté la Coupe d'Angleterre avec Chelsea (2018), ainsi que deux Ligues des champions avec le Real, en 2014 et 2017.

L'AC Milan, qui a terminé à la deuxième place du dernier championnat, mais 19 points derrière l'Inter Milan, débutera la prochaine saison le 17 août, avec son nouvel entraîneur Paulo Fonseca, sur le terrain du Torino.

R.S

FOOT/ EQUIPE ANGLAISE DE FOOTBALL

La FA lance un appel à candidatures pour le poste de sélectionneur

La Fédération anglaise de football (FA), a lancé un appel à candidatures détaillant les qualités exigées pour le poste de sélectionneur, vacant depuis la démission de Gareth Southgate après l'Euro-2024 disputé en Allemagne (14 juin-14 juillet). "Notre processus de planification de la succession a déjà identifié un certain nombre de candidats, être un manager capable de gagner un tournoi majeur", a indiqué la FA qui assure que le processus est ouvert à toute personne répondant aux critères qu'elle a publiés vendredi.

Southgate a démissionné mardi à la suite de la défaite de l'Angleterre en finale

de l'Euro 2024 contre l'Espagne (1-2). La fin de ce règne qui a duré huit ans a contraint la FA à s'intéresser à une multitude de candidats. Parmi les favoris des bookmakers figurent Eddie Howe, le manager de Newcastle, Graham Potter, Mauricio Pochettino et Thomas Tuchel, anciens entraîneurs de Chelsea, ainsi que Ange Postecoglou, l'entraîneur de Tottenham. Si Southgate a été félicité pour avoir restauré la réputation ternie de l'Angleterre, il n'a pas réussi à mettre fin à l'attente du pays pour un premier trophée majeur depuis la Coupe du monde de 1966. Après deux défaites en finale du Championnat d'Europe

(2021, 2024) et une demi-finale à la Coupe du monde 2018, la priorité absolue du successeur de Southgate sera de remporter enfin un grand tournoi avec une équipe remplie de talents de classe mondiale.

Le candidat retenu devra être titulaire d'une licence professionnelle de l'UEFA, posséder une "expérience significative" du football anglais et avoir "des solides antécédents en matière de résultats en Premier League et/ou dans des compétitions internationales de premier plan".

L'instance dirigeante a fixé au 2 août la date de clôture des candidatures.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT)

Ghacha 2e recrue estivale de l'USMA

Le milieu offensif Houssam-Eddine Ghacha, s'est engagé avec l'USM Alger, dans un transfert libre en provenance de l'Espérance de Tunis, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué, sans dévoiler la durée du contrat.

Convoité également par le MC Alger et la JS Kabylie, Ghacha (28 ans), qui a résilié son contrat avec l'EST, a été convaincu par la proposition financière formulée par le club de Soustara, supérieure à celles des autres concurrents.

Ghacha s'était mis en évidence sous les couleurs de l'ES Sétif (2018-2021), avant de rejoindre le club turc d'Antalyaspor (2021-2023), avec lequel il a signé 65 apparitions, toutes compétitions confondues, pour 4 buts inscrits. L'ancien joueur de l'A Bousaâda compte une seule sélection en équipe nationale en 2018, sous l'ère de l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi.

L'enfant d'Ouled Djellal (Biskra) devient ainsi la 2e recrue estivale de l'USMA, après le latéral gauche Lyes Chetti (29 ans), qui a paraphé un contrat de trois saisons avec les "Rouge et Noir".

Avant de se pencher sur le marché des transferts, la direction a blindé les tauliers de l'équipe, en prolongeant les contrats du milieu de terrain Salim Boukhanouchouche, et des défenseurs Abdessamed Bounacer et Hocine Dehiri.



En revanche, le club a décidé d'accorder un bon de sortie au défenseur international et capitaine Zinédine Belaïd, qui s'est

engagé avec Saint-Trond (Div.1 belge).

Le club a confié la barre technique au Tunisien Nabil Maâloul

(61 ans), en remplacement de l'Espagnol Juan Carlos Garrido, dont le contrat n'a pas été prolongé.

Au niveau de la direction, l'USMA a fait l'objet d'un changement au niveau de son staff dirigeant, avec la nomination d'Athmane Sehbane à la tête du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/USMA, en remplacement de Kamel Hassena, démissionnaire, alors que Sid Ali Yahiaoui a été nommé secrétaire général du club.

L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion le MC Alger (65 pts), sacré pour la 8e fois de son histoire.

Les "Rouge et Noir" représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine. Exempté du 1er tour préliminaire, l'USMA affrontera au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie.

R.S

FOOTBALL

Nabil Neghiz
décroche sa Licence
CAF PRO

l'entraîneur adjoint de la sélection nationale, Nabil Neghiz, a réussi vendredi l'examen final de la Licence CAF Pro (diplôme d'entraîneur professionnel), organisé par la Fédération tunisienne de football (FTF). La Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué publié sur son site officiel que la FTF avait accepté la demande formulée au mois d'octobre dernier afin de permettre à Nabil Neghiz, alors coach du club tunisien de l'Olympique Béja, de figurer parmi les entraîneurs concernés par cette formation.

Après donc plusieurs mois de formation, Nabil Neghiz, nommé en mars dernier entraîneur adjoint du sélectionneur national le bosnien Vladimir Petkovic, a obtenu cette licence CAF Pro avec 25 autres entraîneurs, tous tunisiens, selon la même source.

A noter que dans le cadre de la coopération entre la FAF la FTF, le coach tunisien, Ridha Jедdi, bénéficie à son tour de la formation "Licence CAF Pro", organisée par la FAF depuis le mois de décembre dernier au profit de plusieurs entraîneurs algériens dont l'ex sélectionneur national, Rabah Saadane.

R.S

FOOT-LIGUE 1 (MERCATO)

L'ES Mostaganem engage 11 nouveaux joueurs

ES Mostaganem a enregistré l'arrivée de pas moins de 11 nouveaux joueurs depuis l'ouverture du mercato estival, le 1er juillet en cours, a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction du nouveau promu en Ligue 1 de football.

Le recrutement réalisé par les dirigeants de l'Espérance touche tous les compartiments de cette équipe qui retrouve l'élite après près de 25 ans d'attente, précise-t-on.

Les deux dernières recrues en date de l'ESM sont arrivées de l'US Biskra (Ligue 1), en l'occurrence, Cherif Siam et Tamer Nezar.

Ils rejoignent neuf autres joueurs : Hani Kacem et Bouhafaya (SKAF Miliana), Abdelkader Temimi (MC Oran), Mohamed Alaouchiche et Toufik Addadi (ASO Chlef), Saïd Bourahla (NC Magra), Chakib Aoudjane (ES Ben Aknoun), Meddad (USM Khenchela) et Adel Amaouche (MC El Bayadh).

Parallèlement à ces renforts, la direction de la formation de l'Ouest du pays a prolongé les contrats de plusieurs joueurs de l'effectif de l'exercice passé, dont les derniers en date, Merzak Abaaziz et Ameur Bouguettaya, souligne-t-on encore. En revanche, les Vert et Blanc ont perdu les services de leur meneur de jeu, Oussama Daibiche qui a rejoint le CR Belouzid, le vice-champion de la Ligue 1 et vainqueur de la coupe d'Algérie au titre de l'exercice passé.

Pour rappel, l'ESM a confié la barre technique de son équipe à l'entraîneur Cherif Hadjari en remplacement de son collègue Rédé Bendifiss qui a débarqué à l'ES Sétif.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (PRÉPARATION)

Amoura signe son premier but avec Wolfsburg

L'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, a marqué hier son premier but sous les couleurs de sa nouvelle formation du VfL Wolfsburg (Div.1 allemande de football), lors du match amical disputé au stade Lotto Park à Bruxelles face au club belge d'Anderlecht (1-2), en vue de la prochaine saison 2024-2025 de la Bundesliga. Titularisé par l'entraîneur autrichien Ralph Hasenhüttl, Amoura a ouvert le score pour son équipe à la 14e minute de jeu. Servi en profondeur, le buteur algérien s'est lancé rapidement pour se présenter seul face au portier d'Anderlecht Colin Coosemans, et n'a pas tremblé pour ouvrir son compteur avec "les Loups".

En seconde période, l'équipe allemande a baissé

les bras et a encaissé deux buts en l'espace de deux minutes (67e et 69e).

Amoura (24 ans) s'est engagé pour un contrat de cinq saisons avec le VfL Wolfsburg, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise. Il aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe avec le FC Lugano en Suisse (2021-2023). "Je suis fier de rejoindre un aussi grand club en Allemagne que le VfL Wolfsburg. A mon arrivée en Suisse, j'ai toujours eu en tête de franchir de nouveaux caps. Cela a commencé avec la Belgique, où j'ai beaucoup progressé à travers l'Union Saint-Gilloise, et aujourd'hui je me retrouve en Allemagne, avec un championnat de Bundesliga qui me convient parfaitement", a

déclaré le joueur devant les médias après sa signature.

Amoura devient le deuxième algérien à porter les couleurs du VfL Wolfsburg après l'ancien milieu international Karim Ziani (2009-2011).

L'ancien buteur de l'ES Sétif (Ligue 1, Algérie), auteur de 21 buts et 7 passes décisives en 41 matchs joués avec le club belge lors de la saison écoulée, toutes compétitions confondues, a remporté la Coupe de Belgique, son premier trophée avec l'Union Saint-Gilloise, après la victoire en finale face à Antwerp (1-0), le 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles).

R.S

RUGBY / COUPE D'AFRIQUE 2024

L'Algérie domine la Côte d'Ivoire (32-12) et passe en demies

L'Algérie domine la Côte d'Ivoire (32-12) et passe en demies

La sélection algérienne de rugby (septembre messieurs) s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2024, en dominant son homologue ivoirienne sur le score 32-12, mi-temps (16-12), en quart de finale disputé hier au stade Nelson Mandela à Kampala. Le quinze d'Algérie, à pied d'œuvre depuis jeudi dans la capitale ougandaise, affrontera en demi-finale prévue mercredi prochain au stade Mutesi 2^e le Kenya, large vainqueur du Sénégal (36-17).

De son côté, la Namibie a surclassé le Burkina Faso (38-5) et affrontera dans le dernier carré le vainqueur du dernier quart de finale en cours entre le Zimbabwe et l'Ouganda. Lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique de rugby disputée



en 2022 à Aix-en-Provence (France), l'Algérie avait terminé à la 3e place du tournoi en s'imposant devant le Zimbabwe (20-12) dans la petite finale, alors que la Namibie avait été sacrée devant le Kenya (36-0).

Résultats partiels des quarts de finale :
1) Namibie - Burkina Faso 38-5
2) Kenya - Sénégal 36-17
3) Algérie - Côte d'Ivoire 32-12
Demi-finales (mercredi 24 juillet),

au stade Mutesi 2) :
Namibie - Vainqueur Zimbabwe
Ouganda
Kenya - Algérie
Finale : dimanche 28 juillet au stade Nelson Mandela.

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

38.848 martyrs et 89.459 blessés

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés samedi, dans de nouveaux bombardements de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 288 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

L'artillerie de l'entité sioniste a bombardé le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza, tandis que les ambulanciers du Croissant rouge palestinien ont transféré les corps de 6 martyrs à l'hôpital Al-Ahly Al-Arabi "Al-Mamadani", souligne Wafa.

Les ambulanciers ont également transporté les corps de 6 autres martyrs et 10 blessés après que les forces d'occupation ont ciblé un appartement résidentiel, dans le quartier de Sheikh Radwan, au nord de la ville de Ghaza, ajoute la même source, relevant que les recherches pour retrouver des personnes disparues se poursuivent.

Par ailleurs, les équipes de secours et les ambulanciers ont récupéré les corps de 4 martyrs et plusieurs blessés après une attaque ayant visé une maison dans le nouveau camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza.

L'aviation sioniste a, en outre, bombardé une maison dans le camp 2 de Nuseirat, à proximité de la mosquée Mourad Al-Tala, faisant plusieurs martyrs et blessés, tandis que la recherche de personnes disparues est toujours en cours.

Dans le camp de Jabalia, l'occupant sioniste a visé une maison dans le quartier Al-Alami, ce qui a entraîné la mort en martyrs de 4 Palestiniens en plus de plusieurs blessés.

Au centre de réfugiés de Bureij, trois Palestiniens sont tombés en



martyrs et d'autres ont été blessés lorsque les avions de combat de l'occupation ont bombardé une maison.

Au sud de la bande de Ghaza, les forces d'occupation ont bombardé les quartiers résidentiels à l'ouest de la ville de Rafah, alors que des tirs d'artillerie ont été signalés dans les zones est de la ville de Khan Younes.

Les ambulanciers ont également transporté à l'hôpital Nasser un martyr palestinien visé par un drone de l'entité sioniste alors qu'il circulait à vélo au nord de la ville de Khan Younes.

Vendredi soir, six Palestiniens sont tombés en martyrs lors d'une attaque aérienne sioniste contre le camp de réfugiés de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, rapporte l'agence Wafa.

Les secouristes du Croissant Rouge palestinien ont récupéré quatre corps suite au bombardement par un avion de l'entité sioniste d'une maison dans le camp de Nuseirat, précise Wafa.

Deux autres Palestiniens ont été pris pour cible sur la rue Al-Rashid, la route côtière à l'ouest du camp Nuseirat, où les corps des

martyrs ont été transférés à l'hôpital Al-Awda du camp, ajoute la même source.

Par ailleurs, l'hôpital Ibn Sina de la ville de Jénine a annoncé vendredi soir le martyr d'un jeune homme blessé par balles par des soldats de l'occupant sioniste. L'hôpital Ibn Sina a rapporté que le jeune Yamen Ahmed Asfour (22 ans), originaire de la ville d'Arraba, au sud de Jénine, est décédé ce soir des suites de ses blessures causées par les balles de l'occupation le 17 janvier dernier.

R.I

UNION AFRICAINE (UA)

Une stratégie en matière d'IA et un pacte numérique approuvés

Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a approuvé sa stratégie continentale d'intelligence artificielle (IA) et le Pacte numérique africain pour stimuler le développement numérique de l'Afrique, a déclaré une responsable de l'UA. La commissaire de l'UA aux infrastructures, à l'énergie et à la numérisation, Armani Abou-Zeid, a fait cette déclaration dans une interview vendredi lors de la 45e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, en prélude à sa 6e réunion de coordination à mi-année, dans la capitale ghanéenne d'Accra. "Notre conseil a approuvé hier la stratégie de l'UA pour l'intelligence artificielle et la stratégie pour l'utilisation des technologies numériques, qui ouvriront la voie à l'utilisation par l'Afrique des technologies numériques pour le développement", a déclaré Mme Abou-Zeid. Ces stratégies fourniront des orientations sur l'utilisation de la technologie pour trouver des solutions aux défis de l'Afrique, aideront à accélérer de nombreux projets et programmes, et protégeront contre l'utilisation non éthique de la technologie, a-t-elle ajouté. "La technologie doit nous aider à préserver notre identité, nos langues et nos cultures, et nous être utile plutôt que de nous nuire", a déclaré la commissaire. Les stratégies créeront un environnement favorable au développement et à l'utilisation de la technologie numérique, a déclaré Mme Abou-Zeid, ajoutant que la politique de l'UA guidera les gouvernements des différents membres dans l'élaboration des cadres politiques et réglementaires nécessaires pour le secteur. "Les stratégies nous aideront à créer un marché numérique unique et à guider tous les pays souverains sur la manière d'utiliser la technologie numérique pour stimuler leurs processus de développement", a-t-elle déclaré. "Il doit y avoir des règles et des réglementations pour punir l'utilisation négative de l'IA et des technologies numériques afin d'éviter d'autres abus", a déclaré Mme Abou-Zeid, ajoutant que sept pays africains avaient maintenant des politiques en matière d'IA, mais que l'organe continental aimerait voir tous les membres élaborer leurs propres politiques.

R.I

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE (CIJ)

L'entité sioniste occupe illégalement les territoires palestiniens

L'entité sioniste occupe illégalement les territoires palestiniens et doit restituer les terres saisies et indemniser le peuple palestinien, a indiqué vendredi la Cour internationale de justice (CIJ), plus haute juridiction de l'ONU.

La CIJ, qui a donné son avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste en Palestine occupée depuis 1967, a qualifié d'"illégal" cette occupation, apelant la communauté internationale à apporter son aide à l'Organisation des Nations unies en vue de permettre au peuple palestinien de jour de son droit à l'autodétermination.

Dans le détail, la CIJ a affirmé que l'entité sioniste devait mettre fin à l'occupation dans les plus brefs délais et évacuer définitivement les colonies de peuplement installées dans les territoires palestiniens, en plus de l'indemnisation de la population palestinienne pour tous les dommages causés.

Elle a considéré que les pratiques adoptées par l'entité sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à

l'autodétermination. De plus, la politique sioniste visant à encourager les colonies dans les territoires palestiniens est contraire à la 4e Convention de Genève, a insisté la CIJ.

La Cour a également indiqué que la politique sioniste menée en Cisjordanie occupée était "illégal", notant que le fait que l'entité sioniste considère Al-Qods occupée comme sa "capitale", en plus de l'exploitation des ressources naturelles locales, prouvent une volonté d'annexer durablement ces territoires palestiniens.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a indiqué qu'il transmettrait "dans les plus brefs délais" l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ), à l'Assemblée générale des Nations Unies.

"Il appartient à l'Assemblée générale de décider de la manière de procéder dans cette affaire", a précisé son porte-parole dans une déclaration vendredi à la presse publiée sur le site de l'ONU.

"Le Secrétaire général réitère son appel urgent à un cessez-le-feu humanitaire à Ghaza, a-t-il ajouté.



En tout, une cinquantaine d'Etats ont témoigné dans cette affaire, la majorité en faveur de l'autodétermination du peuple palestinien et de la fin de l'occupation sioniste. Les avis rendus par la CIJ, qui siège à La Haye, ne sont pas contraignants, mais peuvent accroître la pression juridique internationale sur l'entité sioniste, de plus en plus isolée et qui continue, malgré tout, à commettre des crimes innombrables dans la bande de Ghaza depuis le mois d'octobre dernier. Le 31 décembre 2022, l'Assemblée générale des Nations unies

avait adopté une résolution demandant à la CIJ un avis consultatif sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods.

La CIJ devait aussi examiner les mesures "visant à modifier la composition démographique, le caractère et le statut de la ville sainte" d'Al-Qods.

En juin 1967, l'entité sioniste a occupé des territoires palestiniens et arabes. Occupation déclarée illégale par les Nations unies.

« Un grand jour pour la Palestine »

« C'est un grand jour pour la Palestine », s'est félicitée vendredi Varsen Aghabekian, ministre délégué aux affaires étrangères de l'Autorité palestinienne. « C'est la plus haute juridiction [de l'ONU] et elle a présenté une analyse très détaillée de ce qui se passe à travers l'occupation et la colonisation prolongée par Israël du territoire palestinien, en violation du droit international », a déclaré Mme Aghabekian à l'Agence France-Presse. La présidence de l'Autorité palestinienne a salué la décision « historique ». Elle représente « une victoire », selon un communiqué relayé par son agence de presse officielle, WAFA.

Pour le Hamas, cet avis place la communauté internationale face à l'impératif d'agir immédiatement pour mettre fin à l'occupation, en particulier à l'aune de la guerre en cours dans la bande de Gaza, a écrit le mouvement islamiste palestinien dans un communiqué.

R.I

TELE

VISION



TF1 Les animaux fantastiques

21h10



Détenant dans sa valise des créatures interdites, Norbert Dragonneau, un magizoologiste, arrive à New York. Il ne se doute pas que la ville est sous tension.

arte Million Dollar Baby

21h00



L'entraîneur de boxe Frankie Dunn vit replié sur lui-même depuis que sa fille a rompu tout contact avec lui.

france 3 Les enquêtes de Vera

21h13



Luke Sumner est retrouvé mort dans un passage souterrain à quelques pas de son appartement, le corps roué de coups. Vera cherche à reconstituer ses dernières heures afin de comprendre ce qui a pu conduire à son meurtre.

C STAR Chicago Fire

21h10



Le feu, qui est en train de consumer la fabrique, est indomptable. Une équipe est dépêchée sur place afin de le maîtriser. Cependant, la situation est très délicate et extrêmement dangereuse.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

W9 Il était une fois dans l'Ouest

21h10



Un mystérieux cow-boy, qui ne quitte jamais son harmonica, cherche à régler ses comptes. Alors qu'il arrive dans la gare d'une petite ville, il est accueilli par trois pistoleros qu'il élimine sans hésiter...

TF1 SÉRIES FILMS

20h45 Les naufragés



Alors que les fêtes de Noël et l'anniversaire de sa femme approchent, Jean-Louis Brochart, très riche financier, organise sa fuite en avion avant que ne soit découverte sa dernière escroquerie.

Chérie 25 Les petits meurtres d'Agatha Christie

21h05



Marlène et Avril assistent éplorées à l'enterrement de Laurence. Trois semaines plus tôt, le commissaire est chargé de surveiller le petit Bruno, fils de la richissime auteure de romans policiers Éloïse Zennefort.

magazine Forbes : Bruce Springsteen entre dans le club des musiciens milliardaires



La légende du rock américain Bruce Springsteen fait désormais partie du club des musiciens dont la fortune dépasse le milliard de dollars, rejoignant Rihanna, Jay-Z ou Taylor Swift. Né dans le New Jersey ouvrier, voix de l'Amérique des prolétaires et bourreau de travail, le «guitar-hero» a «amassé une fortune substantielle» pendant des décennies «en chantant ses racines du col-blues», écrit Forbes, qui estime sa richesse à 1,1 milliard de dollars. Depuis son premier opus «Greetings from Asbury Park, N.J.» (1973), le «boss» a vendu quelque 140 millions d'albums dans le monde et ses mémoires ont été un best-seller en librairie. Le chanteur du rêve américain et de ses revers a remporté 20 Grammy Awards et un Oscar pour son tube «Streets of Philadelphia» (1994).

Le chanteur de «Born in the USA» et «Dancing in the Dark», 74 ans, a aussi pu élargir sa fortune en 2021, quand il a vendu les droits de son catalogue musical à Sony, pour environ 500 millions de dollars, peu après une série de concerts à guichets fermés à Broadway. Fidèle à son groupe d'origine, le «E Street Band», il poursuit en ce moment une tournée mondiale qui doit se prolonger jusqu'en 2025. Tout au long de sa carrière, il a offert des concerts-fleuves à ses fans, le plus long s'étalant sur plus de quatre heures, à Helsinki en 2012. Il sera aussi incarné au cinéma dans un biopic à venir, avec la star de la série «The Bear», Jeremy Allen White, pour jouer son rôle. Springsteen rejoue Paul McCartney et Taylor Swift parmi les plus récents milliardaires de la musique. Plus tôt cette année, il a été annoncé que l'ancien Beatle était devenu le premier musicien milliardaire du Royaume-Uni, grâce à sa tournée en 2023 et à la valeur lucrative de sa longue discographie.

LES "JOURNÉES DE TLEMCEN DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE"

Valoriser le patrimoine culturel oral

l'association locale "El-Badr" en collaboration avec la direction locale de la Culture des Arts a lancé "les journées de Tlemcen de la littérature populaire", dans la commune de Sabra, avec au programme diverses activités culturelles qui se poursuivront jusqu'au 29 juillet courant.

La cérémonie d'inauguration de cette manifestation a été marquée par la présentation d'un conte animé par le conteur (hakawati), Mahi Bessedik et par la déclamation de poèmes par le poète Karim Atl, ainsi qu'un spectacle humoristique animé par le comédien, Hamidi Lahiou.

Au programme de cette manifestation, figurent également diverses activités culturelles, notamment une exposition mettant en valeur les métiers de l'artisanat, des ateliers ayant pour thème l'art de la narration des contes et des adages populaires, ainsi qu'une journée d'étude sur les chants "Es-Saf" dans sa variété féminine et des conférences en lien avec le patrimoine oral.



Ces journées auront pour théâtres 10 communes de la wilaya, dont Sebdou, Bouhlou, Maghnia et Sidi Medjahed, en vue de vulgariser et de valoriser cette facette du patrimoine cul-

turel oral du pays. Lors de la cérémonie inaugurale, le public présent a suivi avec un vif intérêt les spectacles présentés, saluant l'initiative qui lui a permis de se

replonger dans les souvenirs d'enfance où les contes et les adages populaires étaient couramment usités par les parents et les grands-parents.

R.C

Oran: Le Salon des arts plastiques met en valeur l'expérience des enfants dans le style de l'auto-portrait

Le premier Salon local de l'enfant dans les arts plastiques, dont les activités se poursuivent, à la Maison de la Culture et des Arts "Zedour Brahim Belkacem" à Oran, met en valeur les talents des enfants dans le style de l'auto-portrait.

Quelque 40 enfants talentueux participent à cette manifestation, qui se déroule sous le slogan "Je suis en couleur", qui peint des portraits en utilisant des techniques acryliques sur toile.

L'exposition, organisée par la Maison de la Culture et des Arts, avec la contribution des associations "houlm Tiff" (Rêve d'Enfant) et "Rabie El Fan", et de l'entreprise de fournitures scolaires "Techno" d'Oran, intervient après la participation de ces enfants, âgés entre 6 et 14 ans, dans des ateliers d'art organisés, depuis février dernier au niveau de cet espace culturel. Ces toiles reflètent la créativité de ces enfants, dont trois enfants autistes, en incarnant des œuvres artistiques dans

le style de l'auto-portrait, de manière professionnelle et dans les couleurs qu'ils jugent les plus appropriées et expressives de leurs traits, dans un style artistique simple.

Compte tenu de la forte participation observée à cet événement culturel, dont les activités se poursuivent jusqu'au 23 juillet, un atelier interactif a été organisé au profit des enfants visiteurs, en les impliquant dans la création d'une peinture artistique.

R.C

Palais des Raïs: Le 6^e Festival national du costume traditionnel algérien

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) à Alger, accueillera la 6^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien sera du 22 au 25 juillet 2024 avec un espace dédié au costume traditionnel palestinien en solidarité avec le peuple palestinien en proie au génocide sioniste, a indiqué mercredi la commissaire du festival. S'exprimant lors d'une conférence de presse, la commissaire Faiza Riach a précisé que cette 6^e édition du festival mettra à l'honneur "l'art de la couture traditionnelle algérienne" pour montrer "la richesse et la diversité de notre patrimoine culturel", ajoutant qu'un espace sera dédié à la Palestine en signe de solidarité avec le peuple pa-

lestiniens dans sa résistance face à l'agression sioniste barbare à Gaza et dans les territoires occupés. Cette édition a pour objectif "la valorisation du costume traditionnel et des bijoux algériens en tant que partie in-dissociable de l'identité et du patrimoine culturel national et la constitution d'une base de données scientifique et académique sur ce patrimoine immatériel à même de contribuer à sa préservation et aux différentes classifications à l'échelle mondiale.

Plusieurs activités sont prévues lors de ce festival, dont une exposition académique sur l'histoire du costume traditionnel algérien, une exposition de tenues traditionnelles algériennes avec

la participation de 13 stylistes et le lancement de la plateforme d'interaction "Costumes de mes ancêtres". Au menu également, une Journée d'étude sur "La broderie traditionnelle", des conférences sur "Le costume traditionnel palestinien" et "le rôle des arts visuels dans la promotion du costume traditionnel algérien" et des ateliers de couture.

Des stylistes, des enseignants et des artisans seront honorés lors de cet événement de quatre jours, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, et ce, en reconnaissance de leurs efforts dans la préservation de ce patrimoine culturel national.

R.C

La fête du bijou d'Ath Yenni rend hommage au fabricant de galons de l'ALN

La 18^e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni au sud-est de Tizi-Ouzou a rendu hommage à un de ses glorieux enfants, Le chahid Larbi Maarouf, fabricant de galons pour l'Armée de libération nationale (ALN).

Selon les témoignages de sa fille, Nora, et du président du comité d'organisation de la fête du bijou, Samy Cherat, le martyr Larbi Maarouf, né le 27 janvier 1904 au village Ait Larbaa (Ath Yenni) a été l'un des premiers artisans bijoutiers à répondre à l'appel de l'ALN, en mettant son savoir-faire artisanal au service de la Révolution.

C'est après le congrès de la Soummam (20 août 1956) qui instaura les grades, qu'il s'était mis à fabriquer des galons en argent au profit de l'ALN, avant que son activité clandestine ne soit découverte par l'armée coloniale. Suite à la mort au champ d'honneur du beau-frère de Larbi Maarouf qui avait sur lui des galons et une lettre écrite par cet artisan-bijoutier que l'armée coloniale a récupéré, Larbi Maarouf sera découvert et arrêté. Il fut détenu dans l'ancienne prison d'Ath Yenni devenue aujourd'hui le CEM Larbi Mezani qui abrite la fête du bijou.

Après quelques jours de torture, l'artisan qui a confectionné de ses propres mains le galon du colonel Amiroche Ait Hamouda, succomba à ses graves blessures le 10 juillet 1958.

La nouvelle édition de la fête du bijou est marquée par la participation de 138 artisans, dont 109 bijoutiers d'Ath Yenni, le reste étant des artisans dans d'autres métiers tel que la vannerie, la tannerie, dinanderie, poterie, peinture sur soie, savon artisanal, taille du corail et autres.

Des artisans d'une quinzaine de wilayas, dont Tamanrasset, T ipsa, Tlemcen, Bejaia, El Kala, Ouargla et Médéa prennent part à la fête. Ce rendez-vous, qui poursuivra jusqu'au 27 juillet courant, a été l'occasion pour les bijoutiers pour poser le problème d'indisponibilité de la matière première, notamment le corail et l'argent.

R.C

11 cinéastes en compétition au Festival de San Sebastian

Le Festival du Film de Saint-Sébastien, en Espagne, a révélé que 11 cinéastes d'Argentine, de Chine, de France, de Géorgie, d'Espagne, de Thaïlande, de Turquie et des États-Unis présenteront leurs premier et deuxième films dans la section Nouveaux Réalisateur du festival. Ces cinéastes, ainsi que d'autres qui seront annoncés prochainement, concourent pour le prix Kutxabank-Nouveaux Réalisateur.

Güllizir , une coproduction turco-kosovare réalisée par la cinéaste turque Belkis Bayrak, raconte l'histoire d'une jeune femme qui devient victime d'agression avant son mariage. Le film met en vedette Ecem Uzun, Békir Behrem, Hakan Yufkacigil, Ernest Malazoglu et Aslı İçözü.

Bayrak, née à Istanbul en 1984, a précédemment réalisé les courts métrages Apartman et Cemile , qui ont été présentés lors de compétitions internationales.

Hiver à Sokcho est le premier long métrage de la réalisatrice franco-japonaise Koya Kamura. Avec Roschdy Zem et Belli Kim, cette coproduction franco-coréenne suit la vie d'une jeune coréenne bouleversée par l'arrivée d'un artiste français.

Le réalisateur thaïlandais Sivaroj Kongsakul, qui a fait ses débuts au cinéma avec Eternity en 2010, présentera son deuxième film, Regretfully at Dawn . Le film entremêle les histoires d'un vieil homme, d'une petite fille et d'un jeune soldat.

Brûle le sang , coproduction franco-belgo-allemande, est le premier long métrage du réalisateur géorgien Akaki Popkhadze.

Situé à Nice et interprété par Nicolas Duvauchelle, Florent Hilliou et Denis Lavant, le film suit le meurtre d'un membre éminent de la communauté géorgienne.

Le cinéaste chinois Yongkang Tang présentera son deuxième film, Stars and the Moon , sur un garçon d'un village de montagne qui rêve de voir des extraterrestres.

Le réalisateur américain Michael Tyburski, connu pour son premier film au festival de Sundance, The Sound of Silence , sera en compétition avec son deuxième film, Turn Me On . Cette comédie romantique de science-fiction, avec Bel Powley et Nick Robinson, se déroule dans une communauté new-age où les gens prennent quotidiennement une pilule pour éliminer leurs émotions.

Ces films rejoignent les productions espagnoles annoncées précédemment. Parmi eux figurent les premiers films La guitarra flamenca de Yerai Cortés d'Antón Alvarez (C. Tangana) et Por donde pasa el silencio de Sandra Romero. De plus, des longs métrages de deux secondes seront présentés : La legada del hijo de Cecilia Atári et Valeria Pivato, et Ažken erromantikude de David Pérez Sáhudo.

Tous les films en compétition concourent pour le Prix Kutxabank-Nouveaux Réalisateur, doté d'une somme de 50 000 euros répartie entre le réalisateur et le distributeur du film gagnant en Espagne. Ce prix, sponsorisé par Kutxabank, sera décerné par un jury. Les films sont également éligibles au Prix DAMA Jeunesse, décerné par un jury de 150 étudiants âgés de 18 à 25 ans.

N.C

Un Film "24 Heures Chrono" en Préparation

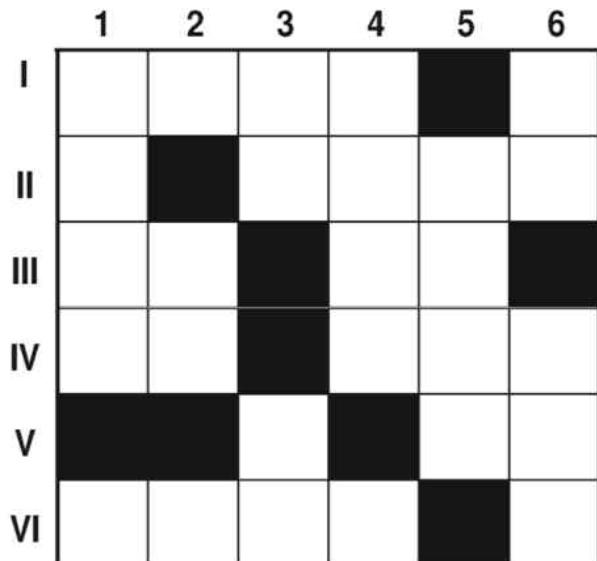
Le producteur Brian Grazer est en train de développer un film basé sur la célèbre série télévisée "24 Heures Chrono". Le projet est actuellement en cours de développement chez 20th Century.

La série originale "24 Heures Chrono" a marqué les esprits grâce à son format unique : chaque saison se déroulait en temps réel, couvrant 24 heures de la vie de Jack Bauer, un agent de l'unité antiterroriste. Interprété par Kiefer Sutherland, Bauer affrontait diverses menaces terroristes, offrant aux spectateurs une dose constante d'adrénaline et de suspense.

Diffusée entre 2001 et 2014, la série a duré neuf saisons et a engendré une tentative de relance en 2016 avec "24 : Legacy", où Corey Hawkins reprendait le flambeau. Bien que "24 : Legacy" n'ait pas rencontré le même succès que son prédecesseur, elle a démontré l'attachement des fans à cet univers riche en rebondissements.

N.C

Nombres croisés



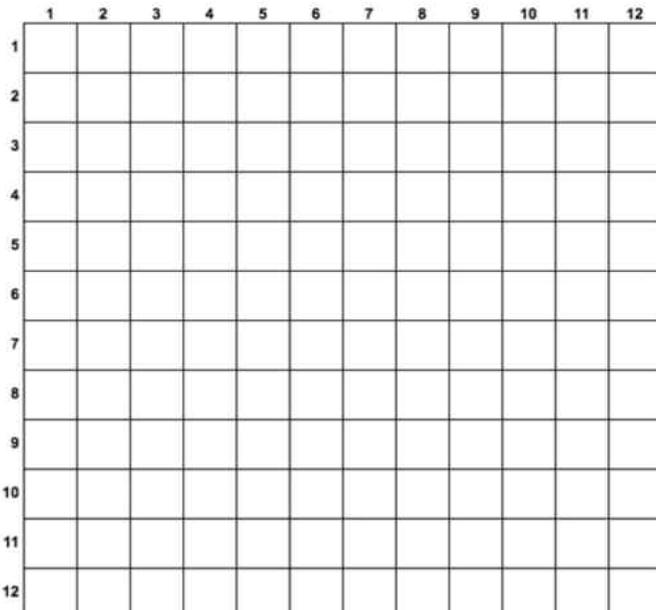
HORizontalement

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTicalement

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 973



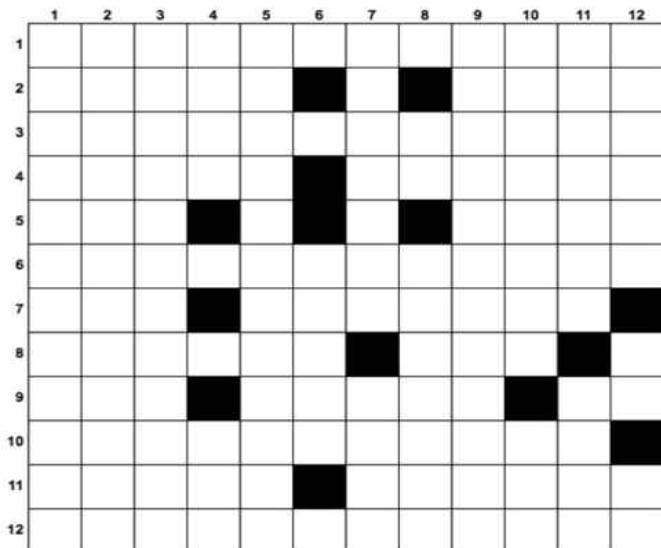
Horizontalement

- 1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénaquis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logographe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (le).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

- 1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 973



Horizontalement

- 1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monségur.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

- 1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

L'opération d'inscription momentanément suspendue

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé, vendredi dans un communiqué, que l'opération d'inscription au programme AADL3 "reprendra immédiatement après l'examen de toutes les demandes de souscription". "La suspension de l'opération d'inscription au programme AADL3 est intervenue dans le but de procéder à l'examen des 1.440.340 demandes de souscription" enregistrées, a ajouté le communiqué. "L'opération d'inscription au programme AADL3 reprendra immédiatement après l'examen de toutes les demandes de souscription", a conclu le document.

ONM

Grande canicule aujourd'hui à l'Est du pays

Une vague de canicule affectera, dimanche, plusieurs wilayas de l'Est du pays, avec des températures qui atteindront 46 degrés, annonce samedi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance "Orange", le bulletin concerne les wilayas d'El Tarf, Annaba, Sud de Skikda, Sud de Bejaia, Guelma, M'sila et Ouest de Batna, où les températures maximales oscilleront entre 42 C et 44 C, atteignant localement 45/46 C sur les wilayas côtières de l'extrême Est. Les températures minimales varieront, quant à elles, de 28 C à 32 C durant la validité du bulletin, précise la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

19 morts et 635 blessés en 48 heures

Dix-neuf personnes ont trouvé la mort et 635 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, le dispositif de surveillances des plages a effectué, durant la même période, 2527 interventions ayant permis le sauvetage de 1807 personnes d'une noyade certaine, dont 504 prises en charge sur les lieux et 162 autres évacuées vers les hôpitaux. Toutefois, quatre décès ont été déplorés: il s'agit d'une personne de 22 ans, repêchée dans la zone rocheuse "El Aïn", commune d'Ouled El Kihal, wilaya d'Aïn Témouchent.

Dans la wilaya de Bejaia, une jeune personne de 18 ans a péri dans la plage "Hammadite", commune de Tichy, alors qu'à Mostaganem, une autre victime, âgée de 21 ans, a été repêchée à la plage interdite à la baignade "El Manara", dans la commune de Ben Abdellah Ramdhane. Le dernier décès a été enregistré à Tipaza et concerne une personne âgée de 16 ans qui s'est noyée à "la plage 12", relevant du Centre de repos. Deux autres décès sont survenus dans des plans d'eau, l'un concerne un jeune homme de 22 ans qui s'est noyé dans une marre d'eau sise dans la commune d'El Ghicha, wilaya de Laghouat. L'intervention des se-

cours de la wilaya de M'Sila a, en outre, permis le sauvetage de 05 enfants coincés dans le lit d'un oued, au lieu-dit Zemmira, dans la commune de Bel-Aïbe. Le second a été localisé à Relizane et concerne un enfant de 10 ans, noyé dans un bassin d'eau, sis dans la commune de Oued Djemaa. En outre, les secours de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 03 incendies urbains et divers à Alger, El Menea et Batna, ayant incommodé trois personnes à Alger, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement d'un immeuble relevant de la commune de Sidi M'Hamed. D'autre part, les éléments de la Protection civile de Tlemcen sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 06 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone (CO) émanant du chauffe-eau de leurs domiciles, sis la cité Omar, commune de Maghnia. A signaler également, l'intervention des unités de Bejaia, suite à une fuite de gaz, suivie d'une explosion dans un appartement de la cité du 08 Mai 1945, dans la commune de Souk-El-Ténine, causant un état de choc à deux personnes. Les équipes de la Protection civile sont, en outre, intervenues pour l'extinction de 55 incendies de forêts, maquis, récoltes et palmieraines, à travers plusieurs wilayas.

TÉNÈS (CHLEF)

Un mort par noyade

Un jeune âgé de 22 ans est décédé, hier, par noyade dans une plage non surveillée à proximité de la plage centrale de la commune de Ténès, au nord de Chlef, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile. Selon elle, l'accident est survenu aux environs de 9h lorsqu'un jeune homme s'est noyé au niveau d'une plage interdite à la baignade, à l'est de la grande plage centrale de Ténès, avant d'être repêché par des citoyens qui se trouvaient sur place. Les unités de la Protection civile sont immédiatement intervenues pour secourir la victime, originaire d'Adrar, mais elle avait déjà rendu l'âme, a ajouté la même source, soulignant l'évacuation de sa dépouille vers l'établissement public hospitalier (EPH) de la même commune (Ténès). A noter que la wilaya a enregistré trois morts par noyade depuis le début de la saison estivale 2024. Les services de la

Protection civile ont réitéré, à l'occasion, leur appel aux estivants afin d'éviter la baignade au niveau des plages non surveillées et autres zones interdites de baignade,

à respecter l'interdiction de se baigner indiquée par les drapeaux de baignade sur les plages autorisées et à respecter les recommandations des surveillants des plages.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'ONU recommande l'amélioration de l'efficacité des fonds d'aide

L'édition 2024 sur l'état de la sécurité alimentaire dans le monde, qui sera publiée le 24 juillet, recommande d'améliorer l'efficacité et la traçabilité des fonds consacrés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué publié sur son site web. Ce document qui sera présenté lors de la réunion ministérielle du Groupe de travail du G20 sur l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, propose des financements supplémentaires mieux ciblés pour éradiquer la faim. Les auteurs du rapport soulignent que la structure actuelle des financements est "inefficace" en raison de sa fragmentation et de l'absence de consensus sur les priorités, avec de nombreux acteurs menant des projets souvent limités et de courte durée. "La majorité de l'aide publique au développement soutient la consommation alimentaire, tandis qu'une

LA NATION

Dimanche 21 Juillet 2024

HORAIRE DES PRIERES

FADIR DOHR ASSER MAGHREB ICHA

03:53 12:54 16:45 20:07 21:47

Météo

Alger
Tiaret
Constantine29
30
30Tizi Ouzou
Béjaïa
Oran27
28
29

USTHB

Plus de 200 projets innovants et 64 brevets d'invention recensés

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger a enregistré, au cours de l'année universitaire 2023/2024, plus de 200 projets innovants, 64 brevets d'invention déposés, et plus de 10.000 étudiants diplômés, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'université. Plus de 200 projets innovants et 64 brevets d'invention ont été recensés, précise la même source faisant état de plus de 10.000 étudiants diplômés au titre de l'année universitaire 2023/2024, dont 5729 diplômés en licence et 5204, pour le master, précise la même source. S'agissant du doctorat, le nombre des étudiants de ce cycle a atteint 921 avec 186 thèses enregistrées, selon le communiqué. La Sonatrach "recruterait 106 majors de promotion", a ajouté la même source.

BOEING

Doublement à plus de 50.000 du nombre d'avions commerciaux en 2043

La planète devrait être sillonnée en 2043 par un peu plus de 50.000 avions commerciaux, soit quasiment le double de la flotte actuelle, selon les prévisions publiées vendredi par le constructeur aéronautique américain Boeing. "La flotte mondiale va doubler, avec près de la moitié des livraisons (de nouveaux avions) pour des remplacements" d'appareils d'anciennes générations, a précisé l'avionneur, avant l'ouverture demain lundi du salon aéronautique de Farnborough (Royaume-Uni). Sur les quelque 26.750 avions commerciaux actuellement en service (passagers et fret), seulement 6.195 devraient encore voler dans vingt ans. En résumé, près de 44.000 nouveaux avions vont devoir sortir des chaînes d'assemblage d'ici 2043 pour répondre à la demande, dont plus de 33.000 monocouloirs et 8.000 bimoteurs.

ONU

Huit grands changements accélèrent le réchauffement climatique

L'ONU a identifié huit grands changements qui accélèrent la triple crise actuelle liée au changement climatique, à la perte en nature et biodiversité, et à la pollution et déchets. Un nouveau rapport publié cette semaine par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Conseil international de la science (CIS) anticipe les "défis émergents" concernant le climat, une démarche prospective de moyen et long terme. Cette importante étude intitulée "Naviguer vers de nouveaux horizons – Prospectives mondiales sur la santé planétaire et le bien-être humain", s'attaque à la complexité d'une "polarcrise". Il servira en septembre aux discussions du Sommet de l'avenir des Nations Unies.

Selon l'étude, "le monde se rapproche de plus en plus d'un changement environnemental qui pourrait être irréversible". Ainsi, un vaste système de courants océaniques, dénommé Circulation méridienne de retournement de l'Atlantique, représente un élément clé de régulation du climat. Or, son effondrement pourrait se produire dès 2057. Quatre "signaux de changements" sonnent en outre comme autant d'alertes. La fonte du pergélisol arctique



(permafrost, en anglais) risque de libérer des microbes anciens et de générer de épizooties. Ce phénomène a déjà provoqué en 2016 une épidémie d'anthrax en Sibérie, tuant hommes et animaux. Autre risque signalé : l'expansion rapide de l'activité spatiale et des débris spatiaux orbitaux, qui peut endommager la couche d'ozone et nuire à la stabilité géopolitique. D'autre part, l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les systèmes d'armement et les applications militaires, ainsi que le développement de la biologie synthétique, doivent être examinés sous l'angle de l'environnement. Aussi, indiquent les experts, le possible "déploiement de la modification du rayonnement solaire", une géo-ingénierie qui vise à renvoyer dans l'espace, les reflets du soleil, pour limiter la hausse des

températures, aurait un impact immédiat sur le changement climatique. Parallèlement, les conflits armés et la violence qui augmentent et évoluent, dégradent et polluent les écosystèmes, aggravant la vulnérabilité des populations affectées. Les chercheurs évoquent d'autre part, un autre danger : "l'éco-anxiété, une crise émergente, cachée mais évidente", qui aurait des conséquences sur la santé mentale des enfants et des jeunes, affectant le bien-être général. Le rapport recommande ainsi d'adopter un nouveau contrat social qui engage un éventail diversifié de parties prenantes, y compris les populations autochtones, et permette aux jeunes de participer plus activement et de repenser les mesures de progrès.

MALI

Décès du chanteur Toumani Diabaté, un "maître de la kora"

Le chanteur malien Toumani Diabaté, surnommé "roi de la kora", un instrument de musique africain, est décédé vendredi à Bamako à l'âge de 58 ans à la suite d'une courte maladie, a annoncé sa famille sur les réseaux sociaux. "Mon cher papa s'en est allé à jamais", a indiqué son fils et musicien Sidiki Diabaté sur Facebook. Il est décédé dans une clinique privée de la capitale Bamako, a déclaré un autre membre de sa famille, sans plus de détails. Toumani Diabaté, né en

1965 à Bamako, est issu d'une famille de griots, des gardiens des traditions et détenteurs d'histoire orale. Il était réputé pour son art de la kora, un instrument à corde africain. "L'immense Toumani Diabaté a tiré sa révérence. Ce soir, la kora est orpheline de son Maître", a réagi le journaliste malien Seydou Sissouma sur X (anciennement Twitter). Le musicien sénégalais Youssou Ndour a salué "un virtuose de la kora, un arrangeur musical hors pair", sur X.